



DU 14 JUIN AU 14 JUILLET L'ACSO LANCE LA CONSULTATION DE SON PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Du 14 juin au 14 juillet 2023, les habitants du territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) sont invités à donner leur avis sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Les documents sont consultables au siège de l'ACSO, 24 rue de la Villageoise à Creil ou directement en ligne sur le site de l'agglomération : creilsudoise.fr.

UN PLAN CO-CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Le PCAET arrive à son terme. Initié en 2018, un travail considérable a été mené avec les élus, des professionnels, des associations, le Conseil de Développement et de Transition Écologique et les services de l'intercommunalité et des communes pour proposer le projet le plus en adéquation avec les enjeux climatiques et la réalité du territoire : état des lieux et diagnostic, concertation et ateliers de travail, restitution des ateliers et analyse, journée de réflexion, élaboration des documents... Il est enfin temps pour la population de découvrir le PCAET et de donner son avis sur les actions concrètes proposées.

ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'Y ADAPTER

Le PCAET est un projet territorial de développement durable, obligatoire pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunales à fiscalité propre de plus de 20.000 habitants. À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de 3 axes stratégiques d'actions :

- **Accélérer** la transition énergétique et écologique pour une agglomération neutre en carbone ;
- **Préserver** les ressources et améliorer la qualité de l'air dans un contexte de changement climatique ;
- **Accompagner** tous les acteurs vers la transition énergétique et écologique.

Maîtriser la consommation d'énergie
Réduire les émissions de gaz à effet de serre
S'adapter au changement climatique
Améliorer la qualité de l'air

CONTACTS PRESSE : 07-230615

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr
Mélanie OZERAY
03 44 64 74 72 - m.ozera@creilsudoise.fr
Fanny LEBEGUE
03 44 64 46 24 - f.lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 88 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 175 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.